



Document d'information

janvier 2005

Projet pilote NEXUS Air

Le projet pilote **NEXUS Air** est une initiative conjointe entre l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et United States Customs and Border Protection. Ce projet pilote permet aux voyageurs aériens à faible risque préapprouvés d'entrer de façon rapide et sécuritaire au Canada et aux États-Unis. Il a été mis en oeuvre à l'aéroport international de Vancouver en novembre 2004.

Le projet pilote s'adresse aux citoyens et aux résidents permanents du Canada ainsi qu'aux citoyens et aux résidents étrangers des États-Unis qui ont résidé dans au moins l'un de ces deux pays au cours des trois dernières années. Il permet aux voyageurs qui en sont membres de remplir les formalités des douanes et de l'immigration en regardant simplement dans une caméra, qui reconnaîtra leurs iris comme preuve d'identité. Cette initiative permet au Canada et aux États-Unis de concentrer leurs efforts sur les voyageurs et les marchandises présentant un risque inconnu ou élevé.

La technologie biométrique de reconnaissance de l'iris utilisée dans le cadre de ce projet pilote est innovatrice, sécuritaire et non invasive. Elle est considérée comme la technologie biométrique la plus fiable et la plus rapide du monde. Les iris sont photographiés d'une distance raisonnable en quelques secondes seulement, à l'aide d'une caméra en noir et blanc, sans lumière ni laser brillants.

Les participants reçoivent une carte de membre et utilisent les postes de déclaration libre-service installés à l'aéroport international de Vancouver pour faire vérifier l'image de leurs iris. Ils peuvent entrer au Canada et aux États-Unis sans autre contact avec les douanes et l'immigration, à moins d'être sélectionnés au hasard pour une inspection. Le processus simplifié de déclaration permet aux résidents canadiens de déclarer les marchandises importées sur leur **carte de déclaration des voyageurs** et de faire porter les droits et taxes à payer sur leur carte de crédit préautorisée.

NEXUS Air est fondé sur CANPASS Air, un programme du gouvernement du Canada mis en oeuvre aux aéroports internationaux de Vancouver, de Halifax, de Toronto, de Montréal (Pierre-Elliott-Trudeau) ainsi que, plus récemment de Calgary. CANPASS Air a démontré que la technologie de reconnaissance de l'iris est un moyen efficace d'identifier les voyageurs.

Les organisations partenaires de NEXUS Air ont également collaboré avec les autorités aéroportuaires de Vancouver afin de réduire le temps d'attente pour les membres du projet pilote. Lorsque ces derniers se rendront aux États-Unis à partir de l'aéroport international de Vancouver, ils pourront utiliser la voie prioritaire pour le contrôle de sécurité dans les aéroports en montrant simplement leur carte de membre et leur carte d'embarquement à l'agent de contrôle. Les membres seront soumis aux mêmes normes de sécurité rigoureuses que les autres voyageurs.

NEXUS Air découle du **Plan d'action en 32 points de la Déclaration sur la frontière intelligente.**